

SAS capital variable
Sté Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)
852 408 749 RCS Bordeaux

Habilitation : 20-33-0272
N° ORIAS : 25001204



Coopérative Funéraire Syprès
57 Bd F. Roosevelt - 33400 Talence
06 60 63 86 28
accueil@syprès.fr

Responsable : Olivier Gallet

Dossier n° DS00074919
Devis n° DCB250131
Devis établi le 17/06/2025, valable 1 mois
Votre conseiller :

Tél : 06 60 63 86 28
Lien de parenté avec le défunt :
Compte client :

DEVIS TYPE INHUMATION
Décès à l'hôpital

.....

Obsèques de né le à et décédé le à l'âge de ans , à

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obsèques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT). En application de l'article R. 2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

Prestations obligatoires	Montant TTC (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC (1)
1. Préparation / organisation des obsèques			
		Forfait de base pour la préparation et organisation des Obsèques <i>Organisation administrative et logistique des obsèques : coordination avec les proches, les célébrants, les communes, le crématorium ou le cimetière, l'hôpital ou la maison de retraite. Réalisation de tous les actes administratifs. Frais généraux liés à un accueil permanent et une équipe disponible pour les urgences 7/7.</i>	900,00
		Accompagnement aux démarches administratives post-obsèques <i>Accompagnement personnalisé aux démarches administratives (valeur 189 €)</i>	0,00
3. Cercueil et accessoires			
Cercueil PRUNAY <i>Cercueil éco-certifié pin massif 22 mm - Parisien Prunay - Gamme éco-responsable : bois PEFC, sans solvants - 4 poignées bois</i>	497,00		
Gravure plaque et préparation du cercueil	95,00		
		Capiton CHALON EN COTON	90,00
4. Mise en bière et fermeture du cercueil			
		Mise en bière et fermeture de cercueil	60,00
5. Transport du défunt après mise en bière (avec cercueil), pour convoi vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu			
		Transport en convoi local (jusqu'à 50km)	89,00
6. Cérémonie funéraire			
		Forfait de base pour la préparation et l'animation de la cérémonie (*) <i>Forfait préparation, accompagnement et animation de l'hommage : Création complète et sur mesure de l'architecture, du contenu et du déroulement de votre cérémonie laïque (écriture des textes, choix des musiques...). Accompagnement des intervenants et des proches. Animation de toutes les étapes de la cérémonie dès la mise en bière.</i>	440,00
		Véhicule de cérémonie avec chauffeur	290,00
		Équipe de porteurs pour convoi 50km max • Nombre : 3 (max 50 km A/R)	375,00
7A. Inhumation / Exhumation			
Provision pour ouverture fermeture de caveau à Bordeaux Métropole (*) • Tarif variable selon type de concession	320,00		
TOTAL TTC	912,00 €		2 244,00 €

TVA%	Base TVA	Montant TVA
0%	440,00	0,00
10%	344,55	34,45
20%	1 947,50	389,50

Total HT	2 732,05 €
TOTAL TVA	423,95 €
Total TTC	3 156,00 €

(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20 %, sauf les opérations de transport de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10 %.

(2) La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet.